

Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES

43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.13.24.13.63 – f.hoffmann@pdgconseils.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE

D'UN APPARTEMENT TYPE 3 de 53,48 m² au rez-de-chaussée (lot 145)
ET D'UNE CAVE numéro 25 au sous-sol (lot 393)

Dépendant d'un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13015),
Résidence Maritime, bâtiment C2, 1, traverse Maritime, quartier la Calade,
cadastré section 900 D n°34 pour 1 ha 27 a 46 ca.

MISE A PRIX : VINGT-QUATRE MILLE EUROS (24.000 €)

Visite le Lundi 2 Novembre 2020 de 9 h à 10 h

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 12 NOVEMBRE 2020 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée – Palais Monthyon,
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété :

Dans un ensemble immobilier situé à MARSEILLE (13015), 1, impasse Arnaud, Traverse maritime dénommé RESIDENCE MARITIME, Cadastéré section 900 D n°34, lieudit Quartier la Calade pour 01 ha 27 a 46 ca.

LE LOT NUMERO CENT QUARANTE-CINQ (145) :

Soit dans le bâtiment C, un appartement de type 3 au rez-de-chaussée à l'Ouest et à gauche de

l'entrée de l'immeuble C escalier Sud, comprenant un hall, séjour, salle de bains, WC, deux chambres, petit balcon,
Et les 47/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,
Et les 28/2.464èmes des parties communes spéciales au bâtiment C.

LE LOT NUMERO TROIS CENT QUATRE-VINGT-TREIZE (393) :

Soit une cave portant le numéro 25,
Avec les 1/10.000ème de la propriété du sol et des parties communes générales.

D'après le procès-verbal de description :

Maître Franck MASCRET, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 7 mars 2020 un procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que l'appartement est situé au rez-de-chaussée gauche.

Il se compose d'une entrée distribuant une cuisine, un séjour, deux chambres, un WC et une pièce d'eau.

Les lieux sont occupés par le débiteur saisi.

Le certificat de mesurage des lieux établi par la société ARCODIAG stipule une surface loi Carrez de 53,48 m².

La cave est située au sous-sol de l'immeuble.

Le syndic de la copropriété est le cabinet FONCIA SAGI : 80, avenue du Prado, 13006 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société dénommée **CAISSE D'EPARGNE CEPAC**, Banque Coopérative régie par les articles L 512-85 et L 512-104 du Code Monétaire et Financier, société anonyme à directoire et à conseil d'orientation et de surveillance, au capital de 318.296.700 €, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro B 775 559 404, dont le siège social est à MARSEILLE (13006), Place Estrangin Pastré, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**,

Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES.**

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.pdgconseils.com> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél.: 04.13.24.13.63
f.hoffmann@pdgconseils.com
TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon - Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille le 30 septembre 2020

Me Thomas D'JOURNO
Avocat